

Faire son bilan de compétences, mettre à plat ses objectifs professionnels

Bien dans ses baskets ou besoin d'air ?

Non, entrer dans l'enseignement ce n'est pas entrer en religion ! Votre dévouement est certes une bonne chose, mais il ne s'agit pas d'aller jusqu'au sacrifice, sous peine de sombrer dans une bonne dépression qui sera également préjudiciable à votre travail. Le prof est un être humain comme les autres, qui a ses baisses de régime, son besoin de s'épanouir... sauf que l'Éducation nationale ne l'oblige pas à se remettre en question pour garder sa place, comme le font les entreprises privées. Alors il doit apprendre à se prendre en main, et, si nécessaire, se secouer un petit peu...

UN BILAN : POURQUOI ET COMMENT ?

Les besoins des enseignants

Pour un prof, l'avenir – même dans l'univers un peu chaotique d'un établissement difficile – semble tout tracé, de l'entrée dans la carrière jusqu'à la retraite.

Certains s'en satisfont très bien : ils recherchent cette sécurité et leur métier leur convient. Ils veulent cependant connaître la façon « normale » dont leur carrière va se dérouler, ainsi que les moyens de rendre leur travail plus constructif, d'accélérer un peu leur évolution et de contrer les crises de ras-le-bol passagères. Aucun bilan ne s'impose alors : se contenter de se tenir au courant des possibilités de mutation et d'évolution de carrière est suffisant.

D'autres ont besoin de changement, de projets d'envergure – dans leur travail ou en parallèle de ce dernier – pour garder la foi... ou pour passer à autre chose! Parfois, leurs loisirs leur permettront de combler leurs attentes. Dans d'autres cas, des changements professionnels pourront peut-être s'imposer.

BON À SAVOIR

Le bon âge pour se poser des questions? Il n'y en a pas! Vouloir savoir à quelle sauce on va être mangé est légitime à tous les stades de la carrière. Quant au ras-le-bol, il peut intervenir à tout moment, même si la trentaine/quarantaine est un moment particulièrement propice...

Vos besoins

Pour mieux cerner votre situation, vous devez essayer de déterminer ce que vous êtes, ce que vous voulez et quelles sont vos contraintes, jusqu'à être capable de formuler clairement ces différents éléments.

Puis, il s'agit de vous informer sur le déroulement logique d'une carrière d'enseignant du second degré, pour voir si cette dernière peut réellement correspondre, à long terme, à vos aspirations et comment améliorer votre quotidien.

Enfin, il importe de connaître les possibilités de changement de métier ou d'activités parallèles qui s'offrent à vous, ainsi que les conditions requises pour les mettre en œuvre. Car après le constat, il faut agir...

Cet ouvrage est là pour vous guider dans toutes ces étapes.

BON À SAVOIR

Même si vous avez en tête un projet précis, soumettez-vous à un bilan personnel puis comparez les résultats aux missions et qualités personnelles qu'implique le poste que vous visez (et les modalités d'obtention de ce poste).

Certaines évolutions de carrière semblent logiques pour un enseignant (intégration d'un corps d'inspection ou de personnel de direction) et peuvent attirer certaines personnes, qui vont s'engager dans l'une de ces voies sans se rendre compte que cela ne leur correspond pas vraiment...

SE POSER LES BONNES QUESTIONS ET REGARDER L'AVENIR EN FACE

Il s'agit d'identifier vos atouts et lacunes, vos savoir-faire et savoir être, aussi bien du point de vue de vos qualités personnelles que de vos compétences professionnelles, ainsi que de cerner avec précision ce qui vous convient ou non dans votre travail actuel.

Ces questions ne sont pas exhaustives, n'hésitez pas à évoquer d'autres points qui vous tiennent à cœur, notamment ceux relatifs à la sphère extraprofessionnelle.

Ici, pas de case à cocher avec un résultat miracle à la sortie, dans le genre : « *Vous avez obtenu entre 20 et 30 points : vous vous épanouissez dans l'Éducation nationale. Ne changez rien !* » Nous ne sommes pas dans un magazine, et c'est de votre avenir qu'il s'agit ! Le but est de vous guider dans une réflexion qui doit être *personnelle* et *approfondie*. Répondez aux questions par écrit, en étayant et en illustrant vos propos par des exemples.

Mon métier, mes connaissances, mes compétences

Pourquoi ai-je choisi ce métier ? Ces raisons sont-elles toujours d'actualité ?

Avais-je envisagé une autre voie professionnelle ? Pourquoi ai-je renoncé ?

Ai-je des regrets quant à l'abandon d'une autre voie professionnelle ?

Est-ce que je vais en cours avec plaisir ? Avec lassitude ? Avec angoisse ?

Est-ce que j'apprécie mon public ? Pourquoi ?

Parler en public m'est-il agréable ?

Est-ce que je me sens à l'aise devant mes classes ?

Ai-je le sentiment d'avoir des problèmes d'autorité ?

Est-ce que je me considère comme un(e) bon(ne) enseignant(e) ?

Est-ce que j'aime ce que j'enseigne ?

Est-ce que je fais régulièrement évoluer mes cours ? Est-ce que je me tiens au courant de l'actualité de ma discipline ?

Ai-je envie d'aller plus loin dans ma discipline, sur le plan théorique ? Ai-je besoin de me sentir expert(e) dans mon domaine ?

Est-ce que je doute de ma capacité à faire autre chose qu'enseigner ?

Est-ce que je me sens bien dans mon établissement? Si ce n'est pas le cas, pourquoi?

Est-ce que je m'implique dans la vie de mon établissement?

Ai-je le sentiment d'exercer un métier valorisant?

L'exercice de sa profession constitue-t-il, de mon point de vue, un élément essentiel pour l'épanouissement d'un individu?

Mes qualités, ma personnalité

Est-ce que je supporte bien l'autorité?

Est-ce que je m'entends bien avec mes collègues, avec ma hiérarchie?

Est-ce que je préfère travailler seul ou en groupe?

Ai-je déjà dirigé des projets? Comment cela s'est-il passé?

Est-ce que j'aime diriger les autres?

Est-ce que j'aime aider les autres, leur donner des conseils?

Est-ce que je sais écouter?

Suis-je diplomate?

Suis-je organisé(e) dans mon travail?

Les tâches administratives (personnelles ou professionnelles) me plaisent-elles, ou sont-elles pour moi une perte de temps?

Puis-je mener facilement plusieurs projets de front, ou ai-je besoin de me concentrer sur un élément à la fois?

Suis-je plutôt perfectionniste ou plutôt superficiel(le)?

Est-ce que j'aime le risque?

Suis-je capable de prendre rapidement des décisions?

Ai-je des besoins de reconnaissance?

Ai-je confiance en moi?

Mes contraintes

Est-ce que je connais le monde professionnel extérieur à l'enseignement?

Suis-je mobile?

Serai-je aidé(e), sur le plan familial, pour concrétiser d'éventuels désirs de changement?

Puis-je me permettre une baisse momentanée de mes revenus? Ai-je, au contraire, particulièrement besoin d'argent?

Puis-je me permettre de prendre des risques?

Est-ce que je me sens capable de renoncer, à court ou long terme, à mes horaires de travail et/ou à mes vacances?

Synthétiser cette réflexion et bâtir un projet concret et réaliste

Vous plier à l'exercice de la réalisation de CV (► fiche 5) vous permettra de faire le point sur vos expériences passées et de mettre en évidence les qualités et compétences dégagées à l'occasion de votre bilan. Peut-être la création de ce document sera-t-elle pour vous l'occasion de prendre conscience de la richesse de votre parcours, remède souverain pour restaurer une confiance en vous qui aura été mise à mal.

Vous pourrez alors examiner le panorama des possibilités qui s'offrent à vous, en adéquation avec vos aspirations et vos capacités. Vos réponses à certaines des questions posées plus haut devraient vous permettre de rester réaliste. Peut-être vous rendrez-vous alors compte que votre malaise peut être dissipé facilement, sans bouleversement professionnel notable! Si ce n'est pas le cas, essayez de trouver une voie correspondant à vos attentes et acharnez-vous à y réussir. Prenez de très nombreux renseignements sur les réalités des fonctions que vous visez, sans pratiquer la politique de l'autruche. Et n'oubliez pas que l'herbe n'est pas toujours plus verte dans le pré du voisin!

ET POURQUOI PAS UN VRAI BILAN DE COMPÉTENCES ?

La loi de modernisation de la fonction publique du 2 février 2007 et son décret d'application du 15 octobre 2007 intègrent la notion de droit et de congé pour bilan de compétences, dans la continuité d'un arrêté de 1997 qui avait instauré, pour les fonctionnaires, le bilan professionnel.

De quoi s'agit-il ?

Le bilan de compétences, réalisé avec l'aide d'un organisme, permet aux agents d'analyser leurs compétences, aptitudes et motivations, en vue de définir un projet professionnel.

Sa durée est de 24 heures maximum, qui peuvent être réparties dans le temps selon différentes modalités. Il comprend une phase préliminaire, une phase d'investigation et une phase de conclusion.

Les conditions

Le congé pour bilan de compétences est de droit. Il faut pour en bénéficier totaliser au moins dix ans de service effectif et envisager une évolution fonctionnelle ou géographique.

La procédure

En règle générale, les fonctionnaires doivent formuler leur demande au plus tard 30 jours avant le début du bilan. L'administration donne sa réponse dans les 15 jours. Renseignez-vous auprès de votre rectorat.

Le bilan doit être financé par l'administration sur les crédits de la formation continue.

Et n'ayez pas d'inquiétude quant à la confidentialité des résultats. L'organisme qui réalise ce bilan n'en communique les résultats à personne d'autre que vous!

BON À SAVOIR

Vous pouvez tout à fait vous rendre compte que votre projet n'était pas le bon. Si les élèves ne sont pas à l'abri d'erreurs d'orientation, les enseignants non plus... Essayez cependant de ne pas trop papillonner dans toutes les directions : votre découragement éventuel ne ferait qu'empirer...

Alors? Comment vous sentez-vous? Bien dans votre job ou en quête d'autre chose?

Le champ des possibilités est plus vaste qu'il n'y paraît.

Bonne exploration!